

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le 31 mars 2022 à 20H00, sous la présidence de Monsieur Didier BERNE. Absents et excusés : Arlette GAY et Karine RODAMEL

APPROBATION COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Le compte rendu du Conseil Municipal du 03/03/2022 est adopté à l'unanimité.

DOSSIERS D'URBANISME EN COURS :

Déclaration d'intention d'aliéner	Consorts MOLLON (maison)
Déclarations préalables accordées ou tacites	EPARVIER Eric : création d'un balcon terrasse DUCREUX Sébastien : installation panneaux photovoltaïques GUIFFRAY Vincent : création d'un muret DUCREUX Rachel : création véranda
Déclarations préalables en cours	OBLLETTE Christian : modification ouvertures garages MASSARDIER Robin et TRONCY Amélie : modification ouvertures PRUDHOMME Robert : isolation par l'extérieur JEAN Luc : construction d'un abri de jardin
Permis accordés ou tacites	Commune de ROZIER EN DONZY : rénovation et extension de la salle de l'Amicale Laïque BONNEFOY Luc : Extension d'une maison individuelle DUMAS Dorian et VILLARD Annaëlle : construction d'une maison individuelle PUPIER Ludovic et GIDROL Marie-Hélène : extension d'une maison individuelle et d'une terrasse
Permis en cours	EARL DES MONTS D'OR : aménagement chambres d'hôtes SOLLEILHAC Cédric : construction d'un garage et d'un auvent BROZZONI Camille et CRIONNET Emilie : construction d'une maison individuelle FAURE Ludovic et Patricia : rénovation et extension d'une maison individuelle

REGULARISATION ALIGNEMENT PINEYE – MOINE - BENJAMIN

Le Conseil approuve l'acquisition à l'euro symbolique des parcelles de terrain cadastrées A 1303, A 1304 et A 1305 d'une surface respective de 77 m², 51 m² et 10 m², appartenant à Mme MOINE Linda, M. BENJAMIN Raphaël et M. PINEYE Gérard. En effet, cette acquisition a pour but de régulariser la convention de Projet Urbain Partenarial (PUP) qui avait prévu la réalisation d'un alignement Rue de la Petite Bruyère.

DECLASSEMENT ET DESAFFECTATION MONTUY – MULLER / BONNIER

Monsieur le Maire informe que les propriétaires M. MULLER Paul, Mme BONNIER Suzanne et M. MONTUY Pierre entretiennent les parcelles contigües à leurs propriétés situées dans la Rue du Poët (B 438, 437, 436 et 431) d'une surface d'environ 150 m², 200 m² et 100 m² qui font partie du domaine public. Le Conseil décide donc le déclassement de cette partie du domaine public.

ACQUISITION TERRAIN GIROUD DOMINIQUE

Dans le cadre du projet d'aménagement des rues, le Conseil approuve l'acquisition d'une partie de la parcelle B 1439 situé dans la Rue des Liseurs d'environ 70 m² appartenant à Madame Dominique GIROUD, et ce au prix de 42.00 € le mètre carré.

ACQUISITION TERRAIN DUCREUX ODETTE

Le Conseil approuve l'acquisition d'une partie de la parcelle B 140 située dans la Rue Saint Roch d'environ 150 m² afin de pouvoir réaliser des travaux d'embellissement de la chapelle et ce au prix de 20 € le mètre carré.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

Le Conseil vote à l'unanimité le maintien des taux d'imposition, pour l'exercice 2022 :

Année	Taxe d'habitation	Taxe Foncière propriétés Bâties	Taxe Foncière propriétés Non Bâties
2022	0	35.00* <i>(taux communal 19,70 + taux départemental 15,30)</i>	35.78

VOTE DES SUBVENTIONS 2022

Le Conseil vote les subventions 2022 pour un montant de 50.500 €, dont 35.000 € alloués à l'AFR pour ses activités de centre de loisirs et périscolaire (en contrepartie, la commune bénéficie d'une aide de la CAF dans le cadre du contrat enfance). Détail des autres subventions en annexe.

PRESENTATION ET VOTE DES BUDGETS 2022

BUDGET	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Principal	1.397.454 €	1.984.519 €
Assainissement	108.850 €	238.215 €
Restaurant	23.607 €	21.699 €

Principaux projets d'investissements :

travaux de voirie - aménagements bâtiments (travaux électricité, étuve pour l'école, peinture de l'école, travaux complexe sportif ...) - travaux garages (portail) - matériel informatique école - matériel technique (achat balayeuse, compresseur, groupe électrogène...) – étude aménagements des rues de la Quintaine, des Liseurs, St Roch, St Pierre et des Canuts – étude et travaux de la réhabilitation et l'extension de l'Amicale Laïque – travaux butte mur de gabions– aménagement de la cour de la salle communale (préau, clôture, jeux pour les enfants, espace de pétanque...) – divers : guirlandes de Noël, ...

CONVENTION DE VERSEMENT DE LA SUBVENTION 2022 A L'AFR

Dans le cadre de la loi n° 2000-321 relative à la transparence des aides octroyées par les personnes publiques, il est fait obligation de conclure une convention pour les subventions dont le montant annuel dépasse la somme de 23.000 €. M. le Maire présente la convention à intervenir avec l'AFR, fixant le montant de l'aide 2022 (égale à 35.000 €) et précisant les obligations de l'association.

SUBVENTION D'URGENCE A L'ASSOCIATION SOLIDARITE UKRAINE PLAINE DU FOREZ POUR VENIR EN AIDE A L'UKRAINE

Monsieur le Maire rappelle qu'actuellement l'Ukraine est en situation de guerre avec la Russie. Sur la plaine du Forez, l'association Solidarité Ukraine Plaine du Forez a été créé afin d'apporter son soutien au peuple Ukrainien (convois de dons matériels, de nourritures, accueil des familles...)

Le Conseil alloue une subvention en faveur de cette association pour un montant de 750 € soit 0.50 € par habitant.

MISE EN PLACE DE LA NOMENCLATURE M57

Monsieur le Maire explique que la nomenclature M57 deviendra obligatoire au 1^{er} janvier 2024. En partenariat avec la Communauté de Communes de Forez-Est et d'autres communes, il est proposé de mettre en place la nomenclature M57 à compter du 1^{er} janvier 2023. Le Conseil autorise cette mise en place.

MODIFICATION DES TARIFS COMMUNAUX 2022

Vu la forte augmentation du tarif du gaz, le Conseil décide de modifier le tarif des jetons de chauffage pour un montant de 4.00 €.

De plus, le tarif vaisselle cassée ou manquante pour la location des salles n'a pas été mentionné dans la délibération des tarifs communaux, ainsi le Conseil ajoute le tarif de 2.50 €.

COMPTE RENDU DIVERSES COMMISSIONS ET POINTS DIVERS

Commission CME (Conseil Municipal Enfants) :

Présentation des étendards le samedi 02 avril lors des 48h de la création

Nettoyage de printemps : présence de 50 personnes. Malgré le peu de déchets ramassés, ce sont toujours les mêmes qui reviennent (mégots de cigarettes, crottes de chien, masques autour des bâtiments publics)

Commission Communication :

Illiwap : 395 abonnés, la Communauté de Communes décident de prendre en charge la totalité de l'abonnement premium pour toutes les communes de Forez-Est.

Commission Sports :

Entretien du terrain de foot : une réflexion est en cours pour obtenir les ressources nécessaires en eau pour arroser le plus souvent possible.

Commission Ecole - AFR :

Ecole : Réunion cantine va avoir lieu

Commission Culture :

Bilan de l'Assemblée Générale du Théâtre du 05/03 :

Répétition en cours, date de représentation du 30/09 au 15/10

Des représentations seront données pour le téléthon de Ste Foy l'Argentière et la fête patronale de Rozier-en-Donzy

Le renouvellement du bureau a eu lieu :

Présidents : J. COLAS et L. MEYRUEIS

Trésorier : E. COLAS

Secrétaire : N. LEROI

Installation du décor fin juin/début juillet

Commission Evènements :

Commémoration du 19/03 : nombreuses personnes présentes

Prochaine commémoration le 08/05

Commission Technique, sécurité et environnement :

Achat d'une balayeuse d'un montant de 1.000 € pour le Service Technique.

Commission Fleurissement :

Le massif de « La Croix » est terminé.

Divers :Bio-déchets

Appel à projets de la Communauté de Communes de Forez-Est pour le compostage partagé. Des formations seront proposées afin d'accompagner les communes dans cette démarche.

A cet effet, une commission est créée et composée de S. SERVY, A. BABEL et F. TISSEUR. Une réflexion sera menée pour trouver l'emplacement idéal

Conseiller numérique

La Communauté de Communes de Forez-Est met à disposition un conseiller numérique. Ce dernier propose plusieurs ateliers. Ainsi, la Commune va mettre en place une liste d'inscription pour les personnes susceptibles d'être intéressées.

La séance est levée à 23h30

ANNEXE – SUBVENTIONS 2022

6574	Montant
AFR - Contrat Enfance	35.000 €
AFR - Centre de Loisirs	150 €
Comité des Fêtes - Fonctionnement	750 €
Comité des Fêtes - Apéritif	750 €
Comité des Fêtes – Feu d'artifice	500 €
Basket	1.500 €
ADMR	150 €
Amicale des Sapeurs-Pompiers	400 €
OCCE Coopérative scolaire	750 €
OCCE Coopérative scolaire Classe Découverte	950 €
OCCE Coopérative scolaire Spectacles Expositions	1.650 €
Sou des Ecoles	250 €
Sou des Ecoles calculatrices	200 €
Forez Donzy Football	1.500 €
Amis du Musée de la Cravate – 48h de la Création	60 €
Trail des Pierres Folles	700 €
Solidarité Ukraine Plaine du Forez	2.500 €
Non affecté (commerçants, artisans...)	2.740 €
TOTAL	50.500 €